

Énergie

Sault-Sainte-Marie. Cela n'empêche pas que pour Kirkland Lake, il faut parcourir 80 ou 90 milles de plus, et que pour cette raison les prix y sont élevés. Voilà des années que les sociétés pétrolières ont des prix sélectifs pour l'essence et le mazout. C'est le temps de dire si nous voulons uniformiser les prix, prélever sur chaque consommateur du Canada un prélèvement pour assurer l'uniformisation sur les cours mondiaux du prix que Syncrude va retirer. Il est grand temps de faire une chose en soi insignifiante mais qui est d'une très grande importance pour le consommateur: uniformiser le prix de l'essence et du mazout sur l'ensemble du territoire. Quel argument peut-on invoquer contre cela?

Il n'y a pas longtemps, un jeune type du Nord de la Saskatchewan, où il y a un peu de pétrole, est venu ici à Ottawa. Il a été renversé de constater que l'essence se vend ici à rabais, moins cher que chez lui. Je pense que cela est vrai également pour l'Alberta, et il y a des endroits à l'extérieur des grands marchés où le prix de l'essence est beaucoup plus élevé qu'à Calgary, Edmonton et dans certains grands centres. Il est temps de protester contre la discrimination pratiquée par les industries pétrolières.

Si elles relevaient uniquement du secteur privé, je ne verrais pas d'inconvénient à ce qu'elles puissent fixer leurs prix. Mais il ne s'agit pas de cela du tout. Pour le secteur privé, obtenir 70 p. 100 des actions en ne fournissant que 30 p. 100 du capital c'est sans doute mirifique, mais personne de sensé n'oserait prétendre que c'est cela le secteur privé. Nous finançons Syncrude et nous finançons toute l'industrie pétrolière.

Qui va profiter de Syncrude? Imperial Oil et les autres sociétés pétrolières, et non les gouvernements participants. Mais ce n'est pas à Monsieur tout le monde que cela bénéficiera, alors que c'est pourtant l'homme de la rue qui devrait en bénéficier. Nous devrions travailler à obtenir l'égalité, dans ce pays, et s'il y a un domaine où cette égalité est nécessaire, c'est bien en ce qui concerne le prix de l'essence.

Étant donné les subventions accordées, vous et moi subventionnons les réseaux de transport public de Montréal, de Winnipeg, de Toronto et de Vancouver. Nous avons aidé à ce que les échanges se fassent dans ces régions, mais dans 90 p. 100 de la masse continentale du pays, qui réunit probablement 30 p. 100 de la population, une voiture n'est pas un luxe, pas plus qu'une chaudière. Ce sont des nécessités absolues pour notre nation, et je ne vois aucune raison justifiant que les habitants de certaines régions paient le carburant plus cher que d'autres. J'aimerais que les députés se lèvent et me disent en quoi je me trompe. Je ne vois pas non plus pourquoi, si nous sommes prêts à subventionner les sociétés pétrolières, et c'est exactement ce que nous faisons ici, nous ne subventionnons pas les utilisateurs de pétrole.

Et si nous avons voulu subventionner ces derniers, nous aurions financé Syncrude à 100 p. 100, et nous aurions distribué tout le pétrole extrait par ses soins au prix que nous aurions voulu. Un autre moyen de procéder consiste à appliquer un prix unique à tous les Canadiens, où qu'ils vivent. Mais le gouvernement libéral essaie de ménager et la libre entreprise, et les sociétés d'État. Il n'y a pas de mal à ce genre de collaboration, mais dans le cas présent, nous faisons l'aumône aux sociétés.

Il serait normal, et aucun chef d'entreprise ne pourrait y voir d'inconvénient, que, au cas où j'investis 70 p. 100 du capital

dans une entreprise, j'obtienne en retour 70 p. 100 des parts. Cette différence, entre 70 et 30 p. 100, sur laquelle nous n'avons pas de parts nous donnerait la somme nécessaire, sur la totalité du pétrole utilisé au Canada, pour compenser les prix du pétrole et fixer un prix unique dans tout le pays. Il y a des limites au kilométrage que l'on peut faire, et au pétrole que l'on peut consommer, mais il n'en est pas de même pour les tracteurs et le matériel agricole.

L'année dernière, par exemple, les agriculteurs ont subi une augmentation de près de 75 p. 100 sur le prix du carburant destiné aux machines agricoles. Cela représente maintenant un énorme investissement. Nous n'avons pas subventionné nos agriculteurs, et nous ne leur avons pas permis non plus d'augmenter leurs prix pour compenser ces frais. Les agriculteurs ne peuvent réclamer le remboursement de cette hausse du prix du combustible qui désormais fait partie intégrante de leur prix de revient. Personne au Canada ne veut voir les prix agricoles monter afin que tous les Canadiens puissent se nourrir à des prix raisonnables. Mais nous refusons de subventionner les agriculteurs alors que nous le faisons pour les sociétés pétrolières.

Voyons les choses telles qu'elles sont. Il ne s'agit pas d'un bien gros montant. Assurément rien qui se rapproche des 40 p. 100 que nous versons et dont nous continuerons à verser une bonne partie. Nos paiements ne resteront pas toujours à 40 p. 100. Comme le dit le ministre, il faudra les accroître chaque fois que le prix mondial accusera une hausse. Tous les Canadiens devront payer une redevance pour que cette entreprise se maintienne au prix mondial.

J'aimerais que des députés me disent pourquoi ils ne croient pas dans la méthode du catalogue Eaton. Ils conviendraient tous probablement que le résident de Carp devra payer l'essence 6, 7 ou 8c. de plus qu'à Ottawa. Ils conviendront qu'une hausse de 0.5c. d'essence à Ottawa affectera Carp et toutes les autres localités avoisinantes. Il n'en faut pas tant car bien des résidents de Carp constateront qu'ils peuvent économiser même s'ils doivent partir de Carp pour venir acheter de l'essence à Ottawa. Il n'en faut pas tant pour niveler le prix de l'essence. Si nous voulons vraiment que l'égalité règne en matière de prix, assurons-là à tous et pas seulement les sociétés pétrolières pour les inciter à mettre au point un produit synthétique d'une origine nouvelle comme elles devraient le faire, nous en convenons tous. Au moins une tranche de la subvention devrait servir à niveler le prix de l'essence et si l'occasion s'était présentée, j'aurais volontiers proposé un amendement sur lequel la Chambre aurait pu se prononcer.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je voudrais participer très brièvement à l'étude du bill C-19, qui intéresse tous les Canadiens, quelle que soit la province où ils résident. Le public en général n'est pas suffisamment informé sur les véritables ressources en pétrole que peut contenir le sous-sol canadien. Je suis désespéré lorsque je vois des rapports provenant de personnes qui ont énormément de génie, qui ont fait des études, et qui semblent pouvoir nous dire avec assurance que notre sous-sol contient du pétrole pour satisfaire aux besoins du Canada pour un certain nombre d'années, alors que des savants aussi savants que les autres nous disent que ce sont des ressources inépuisables non renouvelables, mais qui sont immenses.